



VISITE ENERGIE



Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie avec un premier plan d'action simplifié ?



PUBLIC /
Toutes entreprises
alsaciennes (de type
PME/PMI) ainsi que
commerces, hôtels,
restaurants



DURÉE /
De 1 à 3 jours selon la
taille de l'entreprise



COÛT /
Pris en charge par la
CCI Alsace, l'ADEME et
la Région Alsace

OBJECTIFS

Disposez d'une analyse de vos consommations, de votre gestion actuelle de l'énergie et d'un plan simplifié pour réduire vos factures d'énergie.

AVANTAGES

- L'appui d'un conseiller CCI spécialisé en énergie.
- Une action entièrement prise en charge par la CCI.
- Un plan d'actions prioritaires, facile à exploiter et évolutif.
- Un suivi de l'avancée de votre plan d'actions.

DÉROULÉ

Recueil des données

Vous transmettez au conseiller CCI les principales données se rapportant à vos consommations (factures, feuillets de gestion...) et à votre production.

> ½ jour / Visite de l'entreprise

- Evaluation de vos différents postes de consommation
- Evaluation de vos pratiques internes

> 1 à 2 jours / Analyse des données

Le conseiller CCI rédige un rapport de synthèse assorti des principales préconisations et d'un plan d'action simplifié.

> ½ jour / Restitution

Le suivi des actions que vous mettrez en place sera assuré par le conseiller 6 mois après la visite.

Ce déroulé est variable en fonction de la taille et du type de votre entreprise.

AVEC LE SOUTIEN DE

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



Intéressé ?

Prenez contact avec

Alexandre GOETZ
+ 33 (0)3 89 20 21 38
a.goetz@alsace.cci.fr

